

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 14

présenté par

M. Brun, M. Aubert, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, M. Cordier,
M. Descoeur, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Masson, M. Quentin et M. Verchère

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 28, après le mot :

« représentants »,

insérer les mots :

« de quatre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli de l'amendement n°11.

Cet amendement a pour objet de permettre à quatre comités de bassin d'être représentés au sein du futur office.